

Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2022
DGAT- direction Habitat logement
Intitulé du poste : chargé de mission Plan Départemental Habitat
Hébergement

Formation envisagée par l'apprenti : Master 2 Administration Publique et Territoriale « droit et politique de l'habitat » à l'université d'Orléans **ou** Master 2 Management des Territoires et Urbanisme à la Faculté de Droit de Tours

Le maître d'apprentissage sera : Marie-Laure Cloarec, directrice de l'Habitat et du Logement

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

Fin 2019, le Département et l'État ont adopté un PDHH (Plan Départemental Habitat et Hébergement) fusion du PDH et PDALHPD (documents de cadrage pluriannuels 2020-2025 en matière d'habitat et de logement et d'hébergement des personnes défavorisées). Ce document est décliné territorialement à l'échelle des EPCI.

L'accueil d'un apprenti au sein de notre direction répond au besoin d'appui pour :

- L'animation (thématique et territoriale) du PDHH :
 - Appui à la préparation des réunions annuelles des 5 commissions thématiques (bilan et perspective), du comité de pilotage et aux rencontres annuelles avec les 9 EPCI ;
 - Appui à l'organisation de groupes de travail priorités par les commissions thématiques.
- Le suivi des productions de l'observatoire de l'habitat porté par l'ADIL 49 ;
- L'adaptation des aides départementales (aux particuliers et aux bailleurs sociaux) au regard des priorités fixées par le PDHH et du Conseil départemental ;

Durée du contrat : 1 an

Missions confiées:

- L'animation (thématique et territoriale) du PDHH :
 - Appui à la préparation des réunions annuelles des 5 commissions thématiques (bilan et perspective), du comité de pilotage et aux rencontres avec les 9 EPCI – compilation et analyse de données, réalisation de cartes, préparation de supports de présentation voire présentation, réalisation de compte-rendu),
 - Appui à l'organisation de groupes de travail priorités par les commissions thématiques ;
- Le suivi des productions de l'observatoire de l'habitat porté par l'ADIL 49 (lettres trimestrielles de l'observatoire, suivi du PDHH) ;
- Contribution à l'adaptation des aides départementales (aux particuliers et aux bailleurs sociaux) au regard des priorités fixées par le PDHH et du Conseil départemental (étude comparative, simulations, préparation voire animation de groupes de travail, contribution à la rédaction des règlements).

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

Affectation de l'apprenti à la direction Habitat logement en charge notamment de la coordination du PDHH ;

Accueil par la directrice et les chefs de service Habitat et logement lors de la prise de fonctions avec une présentation :

- Des activités et des équipes de la direction et des services (participation à des instances partenariales, entretiens individuels) ;
- Des missions qui lui seront confiées avec un référent pour chaque mission.

Temps techniques réguliers entre l'apprenti et la directrice (au minimum 1 fois par semaine et autant que de besoin suivant l'actualité des travaux).

Mise en place d'un lien avec l'enseignant chargé de suivi de l'apprenti avec le souhait de faire un bilan au minimum au bout de six mois.

Lieu de travail : Angers – Cité administrative